Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 21 (1888)

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VARIÉTÉS

Καὶ ἐπιβαλὼν ἔκλαιε.

Marc XIV, 72.

Les paroles que nous allons examiner se rapportent à Pierre qui, après avoir renié Jésus, son Seigneur et son Maître, quitta la cour du palais de Caïphe, et pleura.

Les évangélistes Matthieu (XXVI, 75) et Luc (XXII, 62), parlant du même incident, disent : Καὶ ἐξελθὼν ἔξω ἔκλαυσε πικρῶς (et étant sorti il pleura amèrement). Le sens de ces mots est parfaitement clair, et la différence entre l'aoriste ἔκλαυσε et l'imparfait ἔκλαιε n'est d'aucune importance ; le premier marque la véhémence des pleurs, et l'imparfait leur durée.

Mais qu'est-ce que Marc a voulu dire par le participe ἐπιβαλών ? La version Segond, disant : « Et il se mit à pleurer, » me paraît inadmissible, et ce qui m'empêche d'entrée de l'accepter, et même avant de me renseigner sur la signification du verbe ἐπιβάλλειν, c'est la forme de participe. En effet, un verbe, mis au participe et accompagnant le verbe principal, désigne que les deux actes, complets en eux-mêmes, se font, non l'un après l'autre, mais simultanément, ainsi que nous le voyons dans la rédaction de Matthieu et de Luc : il sortit, il pleura. Mais le verbe « se mettre, » n'ayant pas un sens complet en lui-même, marque simplement un mode de l'acte principal, en sorte que la traduction du participe ἐπιβαλών par « il se mit » pèche contre la construction de la phrase.

La signification radicale du verbe ἐπιβάλλειν n'est point douteuse ; il se trouve fréquemment employé aussi bien dans le Nouveau Testament que par les auteurs profanes : il signifie « jeter, poser une chose sur une autre. » Nous lisons, par exemple, Marc XI, 7 : ils jetèrent leurs vêtements sur l'ânon ; Mat. IX, 16 ; Luc V, 36 : personne ne met une pièce de drap

neuf à un vieil habit; Luc IX, 62 : quiconque met la main à la charrue...; Mat. XXVI, 50; Jean VII, 30; Actes IV, 3; XII, 1 : mettre les mains sur quelqu'un pour le saisir.

Quant à cette dernière locution : ἐπιβάλλειν χειρᾶς τινί, qui se trouve aussi chez les auteurs profanes, nous faisons observer que ceux-ci omettent souvent le substantif χειρᾶς, en sorte que le verbe ἐπιβάλλειν τινί, à lui seul, prend le sens de « saisir quelqu'un. » Cette ellipse, ainsi que la nécessité que le verbe ἐπιβάλλειν, étant verbe transitif, doit avoir un complément direct, nous font supposer que le participe ἐπιβαλών de notre phrase est de même une locution elliptique. Pour trouver le substantif sous-entendu, nous devons nous représenter la situation dans laquelle Pierre se trouva en ce moment-là, et tenir compte des mœurs et coutumes juives, pour montrer que l'ellipse pouvait facilement être comprise par les lecteurs, ou même leur être familière.

Or nous savons qu'en signe d'affliction les Juifs avaient la coutume de jeter un des pans de leur manteau sur leur tête ou sur leur visage. Il est dit que « David pleurait et avait la tête couverte » (2 Sam. XV, 30); que « le roi couvrit sa face et criait : Mon fils Absçalon! mon fils Absçalon ! » (2 Sam. XIX, 4); que « les laboureurs (qui étaient allés à la recherche de l'eau, lors d'une grande sécheresse), revenus leurs vases vides, ont été rendus honteux et confus, et ont couvert leurs têtes. » (Jér. XIV, 3). Nous pensons que Pierre fit de même, en jetant un pan de son manteau sur sa tête, et cette supposition ne me paraît point hasardeuse.

Ainsi rendu, le récit de Marc nous présente un tableau plus vivant. Les événements qui viennent de s'accomplir dans cette nuit à jamais mémorable avaient été bien propres à troubler l'esprit de Pierre, à renverser ses espérances, à ébranler sa foi; il reniait son maître et ami; mais aussitôt que le chant du coq l'avait fait se ressouvenir de la parole que Jésus lui avait dite, il sentit les remords de sa conscience et fut profondément affligé de sa lâcheté; honteux de lui-même, il sortit de la cour du palais, *et se voilant la face, il pleura.*

G. DIETRICH.